

L'exigence de clarté et de sincérité

Le mouvement social inédit qui agite notre pays depuis près d'un mois témoigne du sentiment qu'ont de nombreux Français d'être trop souvent délaissés et accablés. Leurs revenus ne leur permettent plus l'autonomie et la liberté de choix qu'ils revendiquent naturellement. D'où la colère sincère de ceux qui manifestent. Par la nature inédite de leur mobilisation, ils expriment également une défiance vis-à-vis des syndicats et partis politiques qui n'arrivent plus suffisamment à les représenter, ni à traduire leurs aspirations profondes qui ne sont ni de droite ni de gauche, mais du peuple. Chacun comprend donc l'exigence absolue de nos citoyens d'avoir des représentants élus, locaux et nationaux, qui agissent avec plus de clarté et de vérité. Est-ce sincère de dénoncer qu'au niveau national, on a contribué à « faire déborder le vase » fiscalement quand on a soi-même contribué à

Bourg à alourdir impôts et taxes depuis 10 ans avec 55 millions d'euros supplémentaires pris dans la poche des Burgiens ?... Est-ce sincère de donner un avis favorable en Commission départementale d'aménagement commercial le 1^{er} octobre dernier pour l'extension de 2 890 m² de la surface de vente du centre commercial Carrefour quand on dit partout qu'on n'augmente plus les surfaces ?... Nous ne le pensons pas et dénonçons ces doubles langages qui discréditent la parole politique. Meilleure année 2019 à toutes et tous, apaisée, prospère et... sincère.

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre),
Pierre LURIN, Président,
Laurence PERRIN-DUFOUR,
Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL,
Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact : bourgoxygene@gmail.com

Le Maire Noël ?

Gilets Jaunes : après l'État, les grandes entreprises, les banques, quel geste est prêt à faire le Maire ?
 Va-t-il baisser les taxes ?
 Il ne faut pas croire au père Noël !

Jérôme Buisson, pour le groupe Rassemblement National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourg-en-bresse.fr
 www.bourg-en-bresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourg-en-bresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages
 sur le répondeur.